

PUBLICA
investit aussi dans
la formation pro-
fessionnelle!



La prévoyance

Le magazine de PUBLICA | N°1 | MAI 2015

PAGE 2

Gestion de fortune:

PUBLICA mise sur un engagement responsable et soucieux des coûts dans l'intérêt des personnes assurées et des bénéficiaires de rentes.

PAGE 6

Exercice 2014:

les principaux chiffres et faits du compte de résultats et du bilan 2014, en bref.

PAGE 11

Caisse de prévoyance de la Confédération:

les représentants des employeurs et des employés pour les quatre prochaines années ont été élus au sein de l'organe paritaire.

Editorial



Le secret de la réussite

Le taux d'intérêt technique et, avec lui, le taux de conversion ont été abaissés. En comparant leurs prestations, les assurés ont pu se faire une idée (positive?) de la nouvelle situation. Le projet est terminé, et il est réussi.

Mais peut-on parler de réussite quand on abaisse le taux de conversion – donc les prestations futures? Je le pense, et pour deux raisons. D'abord, nous sommes parvenus à convaincre tous les intéressés que le taux précédent était trop haut. Ensuite, baisse du taux de conversion ne signifie pas forcément baisse des prestations. Les partenaires sociaux ont choisi de payer des cotisations plus élevées plutôt que de voir les rentes baisser et pris les mesures nécessaires. Et si les cotisations d'épargne ont augmenté, 1,3 milliard a été affecté aux réserves mathématiques des rentiers et 1,2 milliard aux avoirs de vieillesse des assurés. Le tout financé par les rendements en cours.

Où en est-on à présent? A degré de couverture constant, il nous faudra un rendement sur les placements inférieur de 0,75 point de pourcentage pour l'atteindre. La sécurité des rentes en est nettement renforcée et nous sommes moins dépendants des marchés financiers. Mais les taux d'intérêt continuant à baisser, on ne saurait se contenter de cette seule réussite.

Une baisse du taux de conversion est aussi prévue dans le régime obligatoire LPP («Prévoyance vieillesse 2020»). Des mesures de compensation sont là encore recommandées, et la réussite doit être au rendez-vous. Mais fions-nous au secret de notre réussite: le dialogue avec les partenaires sociaux.

Dieter Stohler
Directeur de PUBLICA

Gestion de fortune: Stefan Beiner, responsable du service **Asset-Management**, fait le point

Monsieur Beiner, dans quelle mesure PUBLICA est-elle concernée par la faiblesse des taux?

Comme tous les investisseurs et épargnants, PUBLICA est concernée au premier chef par la faiblesse persistante des taux d'intérêt. Dans un tel environnement, tout le monde doit compter avec moins d'argent.

Qu'est-ce que cela signifie?

Cela signifie en premier lieu que tous doivent revoir à la baisse leurs attentes en matière de rendements futurs et reconsidérer, sous un angle critique, les risques qu'ils acceptent de prendre pour l'avenir. L'évolution à la baisse du niveau des taux d'intérêt étant généralisée, toutes les catégories d'actifs doivent être réexaminées. Les comptes bancaires affichent à l'heure actuelle des taux situés entre 0% et -1%. Dans ce contexte, de nombreux investisseurs sont bien entendu tentés de miser sur les rendements générés par des placements plus risqués, comme les actions. Mais quiconque investit dans des placements plus risqués doit aussi être prêt à supporter le risque de possibles pertes et être capable de les assumer.

Comment PUBLICA a-t-elle réagi à ces évolutions du marché financier?

L'environnement qui prévaut en matière de taux d'intérêt, tel qu'il a été évoqué, n'est pas nouveau, on le sait. Nous étions partis du principe depuis longtemps que la situation ne se rétablirait que très lentement dans ce domaine, aussi les différentes mesures que nous avons prises produisent déjà leur effet.

PUBLICA était donc préparée?

Nous étions aussi bien préparés que peut l'être un investisseur conscient de ses responsabilités dans un environnement très peu prévisible.

Quelles ont été les mesures prises par PUBLICA?

Nous avons dynamisé notre processus de gestion actif-passif (Asset-Liability-Management, ALM). Les analyses ALM permettent d'établir l'évolution de l'actif et du passif (bilan) et de se faire une idée des engagements à long terme d'une caisse de pension. C'est sur cette base que toute caisse de pension établit sa stratégie de placement en tenant compte, par ailleurs, de sa capacité de risque et de sa propension au risque. Chez PUBLICA, nous effectuons des analyses ALM au moins tous les deux ans, voire tous les ans pour certaines caisses de prévoyance. De cette manière, nous pouvons réagir plus vite aux changements économiques et les éventuels ajustements de la stratégie de placement déploient leurs effets plus rapidement. Quand nous parlons d'ajustements, nous pensons plus particulièrement à l'adaptation de la pondération de chaque catégorie d'actifs au sein de notre portefeuille global.

Quelles autres mesures avez-vous prises?

Nous introduisons de nouvelles catégories d'actifs. En diversifiant notre portefeuille global, nous sommes en mesure de répartir les risques plus largement et de générer plus de stabilité. A l'issue d'un processus de sélection systématique, nous nous sommes, par exemple, portés acquéreurs d'obligations de pays émergents et d'obligations indexées sur l'inflation. Actuellement, la constitution de la catégorie Private Debt, qui englobe les obligations non négociées en Bourse, est au centre de nos réflexions. Cependant, nous ne commencerons à investir concrètement dans cette catégorie d'actifs que lorsque nous aurons accumulé le savoir-faire indispensable en interne et qu'au besoin, nous aurons trouvé les partenaires externes appropriés pour la mise en œuvre effective.



Il s'agit de deux mesures pour optimiser les rendements sans augmenter de manière significative le budget risque. Y a-t-il aussi des mesures pour optimiser les engagements?

Nous devons être à même d'honorer sur le long terme nos engagements, y compris lorsque les rendements sont faibles, voire en baisse, ce qui explique que PUBLICA ait aussi été dans l'obligation d'intervenir au niveau du calcul des engagements futurs, autrement dit des droits à la rente, et d'abaisser au 1^{er} janvier 2015 son taux d'intérêt technique de 0,75%. Dans le même temps et pour atténuer les effets négatifs en résultant pour les personnes assurées, les mesures d'accompagnement décidées par les partenaires sociaux ont été mises en œuvre avec succès. Grâce à ces dernières, les prestations ont pu être maintenues à leur niveau initial.

Vos propos ne laissent que peu d'espoir quant à une amélioration notable de la situation prévalant sur le marché financier dans un avenir proche. La prochaine baisse du taux d'intérêt technique est-elle déjà programmée?

Il va de soi que l'environnement fait l'objet d'une surveillance constante de notre part. Pour le moment, PUBLICA n'a pas de projet concret visant un nouvel abaissement du taux d'intérêt technique. Nous ne saurions exclure, toutefois, qu'il faille procéder à un nouvel abaissement du taux d'intérêt technique à moyen terme. Tout dépendra notamment de la durée pendant laquelle les taux resteront à ce niveau très bas.

Pour nous en tenir à la réalité d'aujourd'hui, si je vous dis que les choses ne vont pas si mal, du moins

pour toutes les personnes qui sont assurées auprès de PUBLICA, puisque les caisses de prévoyance continuent de rémunérer les avoirs de prévoyance à un taux situé entre 1,75% et 2,25%, que me répondez-vous?

Que je vois aussi les choses de cette manière. La rémunération des produits et solutions classiques proposés par les banques ou les assurances est en règle générale nettement inférieure.

Dans ce contexte difficile, comment dégagez-vous les rendements nécessaires?

Comme on l'a déjà souligné, la définition de la stratégie de placement est la décision la plus importante en matière d'asset management puisque qu'elle fixe la répartition de la fortune entre les différentes catégories d'actifs que sont les actions, les obligations d'Etat, les obligations d'entreprise, les matières premières et l'immobilier. A elle seule, elle détermine à 90% le résultat des placements. A l'avenir, nous continuerons de mener ce processus avec le plus grand soin, sans nous en écarter.

Par ailleurs, la gestion du risque, qui consiste à mesurer, surveiller et contrôler constamment les risques et les rendements au niveau de la fortune globale, est un autre facteur de réussite important. Nous n'investissons en fin de compte que dans des choses que nous comprenons parfaitement. C'est, en effet, la seule de manière d'éviter les erreurs et de nous prémunir contre toute mauvaise surprise.

La mise en œuvre de la stratégie de placement exige en outre la plus grande attention surtout dans un environnement marqué par la faiblesse des taux: les frais d'administration doivent être faibles et les processus suivre les codes internationaux de bonnes pratiques.

L'ensemble des frais de gestion de la fortune (y compris les impôts, les frais de transaction, les management fees, les dépenses internes liées au personnel, à l'informatique, au loyer, etc.) s'élève en 2014 à 23 centimes seulement pour 100 francs de fortune investis. Nous répartissons la fortune globale de PUBLICA dans des portefeuilles homogènes qui ne se composent que d'une seule catégorie d'actifs et qui sont gérés par des professionnels, internes et externes, spécialistes dans leur domaine. Afin de garantir la continuité de notre gestion de fortune en cas de défaillance (inattendue) de l'un de nos spécialistes, nous avons prévu, pour chaque catégorie d'actifs, des relais de secours qui pourraient être opérationnels dans les 48 heures.

Même si nous agissons avec une diligence extrême dans ce contexte marqué par la faiblesse des taux, les rendements futurs générés à moyen terme seront vraisemblablement assez bas. Mais puisque nous administrons la fortune de nos clients à titre fiduciaire et dans leur propre intérêt, notre premier impératif reste d'assurer sa sécurité à long terme.

Quel rôle joue la catégorie d'actifs Immobilier?

PUBLICA n'investit dans l'immobilier que depuis dix bonnes années, ce qui explique que, comparée à celle d'autres caisses de pension, la part de l'immobilier soit assez faible dans notre stratégie de placement. Toutefois, les biens immobiliers de qualité s'acquièrent actuellement à des prix considérables et si l'immobilier présente un intérêt pour nous, c'est surtout parce qu'il a un effet stabilisateur sur notre portefeuille global. Nous augmentons certes la part de nos investissements immobiliers, mais nous le faisons sciemment petit à petit, avec un étalement sur plusieurs années.

Le mot de la fin vous revient: nous continuerons de nous investir pleinement, en étant conscients de nos responsabilités et soucieux des coûts, dans l'intérêt de nos assurés et bénéficiaires de rentes. Même dans le présent contexte marqué par la faiblesse des taux d'intérêt, il importe de viser un rendement de nature à protéger durablement les personnes assurées et les bénéficiaires de rentes contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès tout en limitant les risques de manière appropriée.

Plus d'informations sur les activités de placement de PUBLICA sur www.publica.ch > Placements



Le petit alphabet des caisses de pension

I – comme Intérêt

Dans cette rubrique, nous décortiquons notre terminologie en toute simplicité.

Les intérêts représentent la rémunération (en général positive) d'un placement financier. Le niveau des intérêts dépend de nombreux facteurs, et notamment de la durée dudit placement. Les intérêts négatifs, qui ont, en 2015, été prélevés pour la première fois par certaines banques, devraient rester un cas exceptionnel. Ils sont néanmoins révélateurs des variations qui affectent les intérêts.

Taux d'intérêt technique

Le taux d'intérêt dit «technique» n'a rien à voir avec les intérêts consentis par les banques. Il s'agit uniquement d'une valeur mathématique qui est employée tant dans les assurances que dans le domaine financier pour réaliser des calculs ou des estimations. Etant donné que les calculs mathématiques financiers et actuariels reposent généralement sur des modèles et sur des hypothèses, il est judicieux d'utiliser également un taux d'intérêt qui se base sur une hypothèse bien étayée, c'est-à-dire un taux d'intérêt «technique». En outre, il est plus simple de procé-

der à des calculs et d'en comparer les résultats si l'on utilise un taux d'intérêt fixe et uniforme.

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, le taux d'intérêt technique est d'une importance décisive. Il joue notamment un rôle essentiel dans la détermination du niveau du taux de conversion qui permet de calculer le montant des rentes (rente de vieillesse, rente d'invalidité, rente de viduité).

Le taux d'intérêt indique quelle doit être la rémunération du capital épargné (réserve mathématique) après le départ à la retraite pour que le financement de la rente en cours continue d'être assuré.

Le taux d'intérêt technique ne devrait pas être supérieur aux rendements que la gestion de fortune de la caisse de pension permet de dégager, sinon cette dernière ne dispose pas

des moyens nécessaires pour financer les rentes. Observer attentivement et évaluer avec exactitude les évolutions démographiques et les changements à long terme du marché financier sont des tâches de la plus haute importance pour une caisse de pension, si elle veut être en mesure d'adapter le taux d'intérêt technique quand la situation l'exige. L'objectif de tout changement de taux d'intérêt technique est de garantir le paiement des rentes à long terme.

Le taux d'intérêt minimal LPP

Le Conseil fédéral fixe chaque année le pourcentage servant à rémunérer l'avoir de vieillesse de chaque personne assurée. L'ajout de «LPP» à la suite de taux d'intérêt signifie que cette obligation ne concerne que la part de l'avoir de vieillesse épargné par la personne assurée qui relève du régime obligatoire.

Le régime obligatoire LPP est employé en référence à une bande salariale précise, au montant des bonifications de vieillesse LPP et au niveau du taux de conversion LPP.

Le taux d'intérêt projeté

Le taux d'intérêt projeté permet de calculer par extrapolation la future rente de vieillesse de chaque personne assurée, et donc de donner une prévision quant à son montant. Ce taux est indiqué dans le certificat personnel qui est mis à jour et envoyé chaque année à toutes les personnes assurées. Le pourcentage utilisé lors du calcul par extrapolation (la projection) est une hypothèse censée correspondre aux intérêts annuels moyens qui seront versés jusqu'au moment du départ à la retraite. Ce calcul par extrapolation n'offre pas de garantie, car le taux d'intérêt effectif est susceptible de varier. PUBLICA effectue deux calculs par extrapolation pour les personnes qu'elle assure: le premier avec un taux d'intérêt projeté de 2% (une valeur qui correspond aux attentes actuelles) et l'autre avec un taux d'intérêt projeté minimal de 0%.



Au fait, connaissez-vous?

Adrian Hug

Directeur de l'Administration fédérale des contributions



Monsieur Hug, à quoi ressemble votre poste de travail?

Mon poste de travail n'est pas mon salon, autrement dit il doit être agencé de manière sobre et fonctionnelle et ne contenir que le strict nécessaire. J'ai un bureau à hauteur ajustable et voilà plus de 15 ans que je travaille uniquement debout. Comme le reste du temps les réunions me donnent amplement l'occasion d'être assis, j'apprécie beaucoup de pouvoir travailler debout, tout au moins lorsque je suis à ma table de travail.

Vous dirigez l'ensemble des administrations des contributions: en quoi consiste votre travail?

Le système fiscal suisse est organisé de manière très fédéraliste. Il comporte donc plusieurs niveaux. Les impôts sur le revenu et sur la fortune ainsi que les impôts sur le bénéfice et sur le capital relèvent des cantons. Dans ce domaine, l'administration fédérale des contributions (AFC) joue le simple rôle d'autorité de surveillance. Cette tâche ne se borne pas aux seuls contrôles mais consiste aussi, notamment, à élaborer des normes favorisant la

perception uniforme des impôts dans toute la Suisse. La Confédération, quant à elle, s'occupe principalement de la taxe sur la valeur ajoutée, de l'impôt anticipé et du droit de timbre. L'élaboration de la législation fiscale relève aussi pour une large part de l'AFC. La tendance à voir dans la modification des dispositions fiscales la panacée à tous les problèmes, quels qu'ils soient, s'est amplifiée au cours de la dernière décennie. Nous le percevons nettement au nombre élevé de révisions législatives.

A propos, êtes-vous content de payer des impôts?

Je crois qu'en Suisse presque tout le monde est convaincu qu'il est nécessaire de prélever des impôts et sait que les fonds sont employés de manière sensée et pour notre bien à tous, ce qui n'exclut pas les critiques légitimes dans certains cas. Bien sûr, je pourrais employer l'argent que je dois donner à l'Etat pour satisfaire mes multiples aspirations, petites ou grandes, mais je ne paie pas mes impôts à contrecœur.

Mon conseil à tous ceux qui répugnent à payer leurs impôts: prenez chaque année un petit projet, que ce soit les platebandes au niveau de l'arrêt de tram le plus proche ou la pièce de théâtre subventionnée à laquelle vous avez assisté, et imaginez que ce sont justement vos impôts à vous qui ont servi à les financer. Cela ne changera pas le montant de vos impôts, mais au moins les aurez-vous versés pour quelque chose de positif.

Cette année, l'AFC fête son centenaire. Qu'attendez-vous de cet événement?

En célébrant notre centenaire, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que de nombreux acteurs œuvrent au bon fonctionnement du système fiscal suisse. Outre la Confédération, les cantons et les communes, chaque contribuable et chaque entreprise de

ce pays apporte aussi sa pierre à l'édifice. N'oublions pas non plus les conseillers fiscaux dont l'activité de conseil contribue largement à ce que le système fiscal soit bien compris dans notre pays.

Le centenaire donne également à l'office l'occasion de se replonger dans son histoire et de remercier pour leur engagement tous ceux qui ont œuvré au sein de l'AFC. Nous voulons aussi rappeler combien notre travail est important pour la Confédération puisqu'il permet de garantir toutes les prestations financées par les impôts. Nous désirons donc montrer ce que nous faisons et obtenir une meilleure visibilité auprès d'un large public.

Comment préparez-vous votre avenir?

La santé, c'est le plus important. Je fais chaque jour les trajets entre Zurich, où j'habite, et Berne, où je travaille. Je circule donc beaucoup, mais je n'ai hélas pas beaucoup le loisir de marcher. Néanmoins, j'essaie autant que possible de garder la forme en faisant un peu de fitness et en ayant une alimentation saine. Sur le plan financier, nous disposons en Suisse d'un système de retraite qui, avec les trois piliers, offre de très bonnes options pour s'assurer et assurer ses proches. En plus de mon assurance chez PUBLICA, j'ai moi aussi jugé nécessaire de prendre d'autres dispositions.

A quoi voyez-vous que vous vieillissez?

Je remarque surtout qu'autour de moi, les gens sont toujours plus jeunes. Les réunions dans lesquelles je suis le plus âgé sont de plus en plus nombreuses. Et puis ces derniers temps, certains de mes amis de jeunesse m'ont annoncé qu'ils allaient bientôt prendre leur retraite anticipée. Ce sont des signes qui montrent, à l'évidence, que la roue tourne. Jusqu'à présent toutefois, personne ne m'a encore laissé sa place dans le tram ou dans le bus. Apparemment, pour l'instant, on me croit encore capable de la stabilité nécessaire.

Centenaire de l'AFC – Contribuer pour la Suisse

Depuis 1915, l'AFC recueille la majeure partie des recettes de la Confédération. Elle le fait dans le cadre d'un système fédéral et veille à l'application unifiée du droit fiscal. L'AFC est aussi chargée d'élaborer les projets de loi de la Confédération en matière de fiscalité. Durant l'année de son centenaire, l'AFC se penche sur son histoire, de ses débuts pendant la Première Guerre mondiale à aujourd'hui. Elle fête ses cent ans d'existence avec un timbre spécial émis par

La Poste et d'autres événements ou offres, comme le service de conférences pour les écoles secondaires et le simulateur fiscal historique. Consultez le site du Centenaire pour en apprendre davantage sur l'histoire mouvementée des impôts fédéraux: www.estv.ch (mot-clé: Centenaire de l'AFC).

Timbre du Centenaire de l'AFC ►



i

Exercice 2014

Portée par une bonne année boursière et les bénéfices de réévaluation exceptionnels dégagés par son portefeuille d'obligations, PUBLICA a réalisé en 2014 des résultats réjouissants tant sur le plan financier que sur celui de l'exploitation. En adoptant sa stratégie pour les années 2015 à 2018, la Commission de la caisse PUBLICA a défini le cap pour les quatre prochaines années.

Solide résultat de l'activité de placement

En 2014, PUBLICA a enregistré un solide rendement global net de 5,87% (contre 3,47% l'année précédente) sur l'ensemble de sa fortune consolidée en maintenant sa couverture des risques de change. Ce résultat n'a cependant pas permis à PUBLICA de se hisser à la hauteur de la performance des indices Pictet-LPP, les indices de référence les plus importants pour les caisses de pension. Pour des raisons stratégiques, PUBLICA a renoncé d'une manière générale à exposer son portefeuille à des risques non systématiques et non compensés. Elle s'est donc entièrement prémunie contre les risques de change des pays industrialisés. Il n'en est pas allé de même pour les indices Pictet-LPP qui ne comportent pas de couverture des risques de change et ont, de ce fait, pu profiter en 2014 du renchérissement (de près de 12%) du dollar américain face au franc suisse. Sans couverture des risques de change, la performance nette de PUBLICA pour l'année écoulée aurait atteint 8,9%. Relevons ici que c'est cette couverture des risques de change qui, dans une large mesure, a préservé PUBLICA des conséquences négatives directes de la suppression, mi-janvier 2015, du taux de change plancher entre l'euro et le franc suisse.

L'évolution réjouissante des marchés d'actions en 2014 a également eu un effet favorable sur la performance de PUBLICA. Même si au cours de l'année écoulée la performance réalisée par les actions a pu présenter des différences d'une région du globe à l'autre, elle a été positive dans les plus importantes d'entre elles. Avec un rendement de 6,8%, c'est toutefois la catégorie d'actifs Obligations qui a apporté la contribution (4,0%) la plus forte à la fortune globale. Les bénéfices

réalisés sur la valeur comptable des obligations du fait de la faiblesse des taux d'intérêts ont joué un rôle moteur dans cette performance élevée.

Les deux catégories d'actifs Immobilier et Matières premières ne sont pas représentées dans les indices Pictet-LPP. Le rendement de 3,75% affiché par la catégorie d'actifs Immobilier a permis de dégager une contribution positive de 0,25% en faveur de la fortune globale de PUBLICA. Le fait que des impôts latents aient été constitués pour la première fois explique qu'en 2014, le rendement de cette catégorie d'actifs s'établisse néanmoins à un niveau moins élevé que celui de l'indice de référence et que celui de la performance des obligations des indices Pictet-LPP. Le rendement de -28,9% réalisé par la catégorie d'actifs Matières premières, et notamment par le pétrole brut, s'est répercuté négativement sur le résultat de l'année écoulée. Rapporté à la fortune globale de PUBLICA, il marque un infléchissement de -1,1%. Pour des raisons de diversification du portefeuille global, près de 2% de la fortune globale de PUBLICA était investie fin 2014 dans les matières premières énergétiques (comprenant le pétrole brut, le mazout et l'essence).

Niveau des prestations largement inchangé

Compte tenu de la faiblesse persistante des taux d'intérêts, il faut également s'attendre à une orientation à la baisse durable des rendements. PUBLICA a réagi en abaissant son taux d'intérêt technique de 0,75 point de pourcentage. Depuis le 1^{er} janvier 2015, les caisses de prévoyance ouvertes se voient appliquer un taux de 2,75% (contre 3,5% précédemment) et les caisses de prévoyance fermées un taux de 2,25% (contre 3% précé-

demment). Pour établir le montant des rentes, PUBLICA applique un taux de conversion fondé sur un calcul correct du point de vue actuariel (formule mathématique). Le taux d'intérêt technique entrant dans cette formule, l'abaissement de ce dernier a entraîné une baisse du taux de conversion. Pour les personnes assurées qui partent à la retraite à l'âge de 65 ans, le taux de conversion applicable depuis le 1^{er} janvier 2015 est de 5,65% (contre 6,15% auparavant). De 2012 à 2014, PUBLICA a constitué, chaque année, des provisions techniques supplémentaires à hauteur de 2,2% en vue de prendre des mesures d'accompagnement. L'organe paritaire de chacune des caisses de prévoyance était chargé de définir, en concertation avec les partenaires sociaux, la clé de répartition des provisions devant être versées sous la forme d'une augmentation exceptionnelle des capitaux de vieillesse et les modifications à apporter aux cotisations d'épargne (tant des employés que des employeurs). On ne peut que se féliciter que les décisions prises par les organes paritaires aient permis de conserver, dans une large mesure, le même niveau de prestations que précédemment.

Amélioration du degré de couverture

Le degré de couverture global des caisses de prévoyance de PUBLICA a légèrement progressé en 2014, et ce, en dépit des charges imposées par les mesures nécessaires pour amortir les conséquences négatives de l'abaissement du taux d'intérêt technique. Sur les 21 caisses de prévoyance, pas une seule ne se trouvait en situation de découvert à la fin de l'année écoulée. Le degré de couverture moyen de l'ensemble des 21 caisses de prévoyance s'élevait à 105,3% fin 2014 (contre 104,1% l'année précédente).

Frais d'administration en baisse

Reflet d'un souci des coûts réaffirmé de la part de PUBLICA et de la hausse des effectifs d'assurés, les frais de gestion administrative



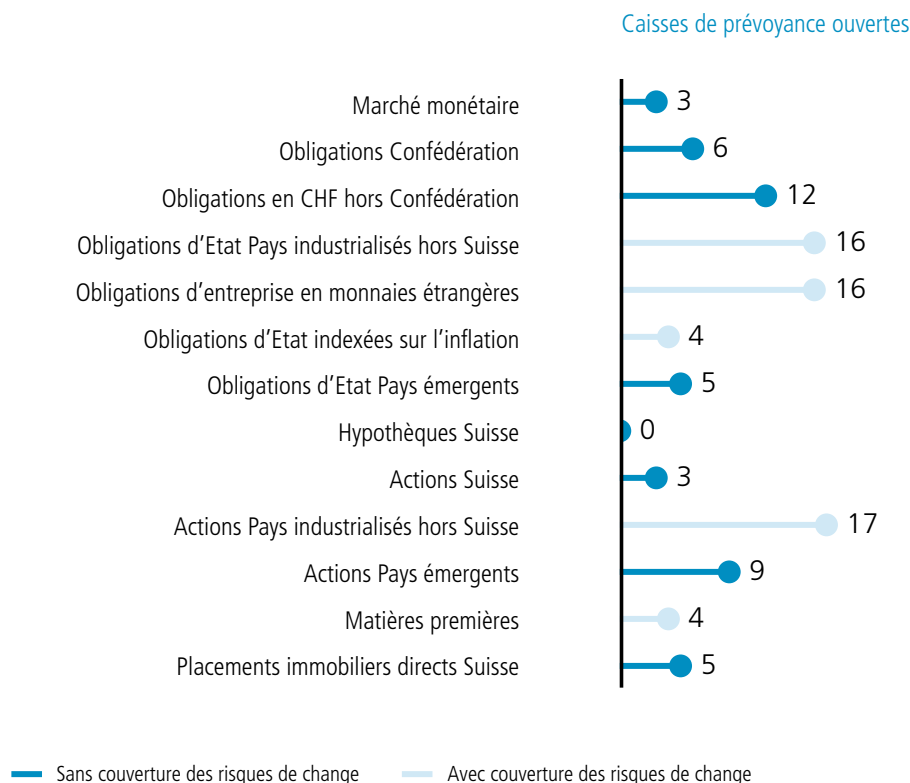
Rapport de gestion 2014

Vous pouvez obtenir le rapport de gestion 2014 de PUBLICA sous forme de PDF, par téléchargement, sur www.publica.ch > Qui sommes-nous? > Faits et chiffres > Rapport de gestion.

STRATÉGIE DE PLACEMENT (AU PRORATA) PAR CATÉGORIE D'ACTIFS

Au 31.12.2014

Quote-parts en %, classées par risque croissant et liquidités décroissantes



Chiffres clés

37,7
milliards
CHF

Somme au bilan

105,3%

Degré de couverture

5,87%

Rendement net sur les placements

192 CHF

Frais administratifs
par personne assurée ou par
bénéficiaire de rente

62 547

Personnes assurées

43 305

Bénéficiaires de rentes

ont continué à baisser en 2014 pour s'établir à 192 francs par personne assurée et bénéficiaire de rente.

Haut niveau de satisfaction de la clientèle

La satisfaction de la clientèle fait partie des objectifs majeurs que PUBLICA s'est fixés en tant qu'entreprise. Il est donc essentiel pour elle d'offrir un service à la clientèle complet et de l'améliorer systématiquement. A cette fin, PUBLICA réalise régulièrement, et en alternance, des enquêtes de satisfaction auprès des différents segments de sa clientèle. A l'occasion du dernier sondage réalisé en 2014 par PUBLICA auprès de sa clientèle d'employeurs, ces derniers se sont dits très satisfaits des services proposés et de leur qualité.

Nouvelle stratégie d'entreprise

Au cours de l'été 2014, la Commission de la caisse, qui est l'organe de conduite stratégique de PUBLICA, a approuvé la stratégie d'entreprise pour les années 2015 à 2018. Conformément à cette stratégie, PUBLICA doit continuer, dans les prochaines années, à

bâtir sur ce qui fait sa force et à accorder la priorité absolue à la sécurité des rentes. Elle doit aussi s'appuyer sur une infrastructure solide tant sur le plan du personnel que de l'organisation pour poursuivre son développement et figurer parmi les caisses de pension de tout premier plan en Suisse.

i La stratégie pour les années 2015 à 2018 est présentée dans le magazine clients n° 2/2014 et sur www.publica.ch
> Qui sommes-nous? > Faits et chiffres
> Stratégie et principes directeurs.



Compte d'exploitation consolidé

COMpte D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

2014 comparée à l'année précédente, en CHF

	2013	2014
Cotisations d'épargne des salariés	401'542'178	417'203'743
Primes de risque des salariés	13'741'685	14'185'945
Primes pour frais des salariés	138'232	145'091
Cotisations des salariés	415'422'094	431'534'779
Cotisations d'épargne de l'employeur	618'142'988	649'078'339
Primes de risque de l'employeur	132'340'233	136'542'393
Primes pour frais de l'employeur	22'387'080	22'719'205
Cotisations de l'employeur	772'870'301	808'339'936
Prélèvement sur la réserve de cotisations de l'employeur pour le financement de cotisations	- 383'088	- 637'027
Cotisations de tiers	1'310'890	220'730
Primes uniques et rachats par des assurés	308'695'787	70'320'601
Rachats des réductions de rentes et rachats de rentes	39'203'100	49'987'264
Primes uniques et rachats	347'898'887	120'307'865
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	494'949	2'905'425
Subsides du fonds de garantie LPP	200	0
Cotisations et apports ordinaires et autres	1'537'614'234	1'362'671'708
Prestations de libre passage	389'232'295	331'879'823
Remboursements de versements anticipés pour la propriété du logement et divorces	14'268'586	14'558'498
Apports en cas de reprise d'effectifs d'assurés	59'762'123	3'811'742
Prestations d'entrée	463'263'003	350'250'063
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	2'000'877'237	1'712'921'771
Rentes de vieillesse	- 1'268'817'761	- 1'271'857'364
Rentes de survivants	- 300'537'984	- 304'449'007
Rentes d'invalidité	- 34'126'424	- 31'188'679
Autres prestations réglementaires	- 59'684'139	- 53'704'714
Prestations en capital à la retraite	- 81'744'292	- 115'593'805
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	- 1'975'168	- 7'089'763
Prestations réglementaires	- 1'746'885'767	- 1'783'883'332
Prestations de libre passage en cas de sortie	- 364'697'441	- 297'915'031
Versements anticipés pour la propriété du logement et divorce	- 52'691'661	- 53'494'571
Transfert de fonds supplémentaires lors d'une sortie collective	- 60'828'721	- 4'228'906
Prestations de sortie	- 478'217'823	- 355'638'507
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	- 2'225'103'590	- 2'139'521'839
Constitution (-) / dissolution (+) du capital de prévoyance des assurés	- 609'539'136	- 188'144'330
Constitution (-) / dissolution (+) du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	360'060'362	100'693'832
Constitution (-) / dissolution (+) de provisions techniques	- 832'175'089	- 810'574'862
Rémunération du capital épargné	- 186'125'263	- 225'986'049
Constitution (-) / dissolution (+) des réserves de cotisations de l'employeur	- 3'413'460	- 5'675'653
Constitution (-) / dissolution (+) de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	- 1'271'192'586	- 1'129'687'062
Parts aux excédents de la réassurance interne en faveur des caisses de prévoyance	3'415'831	4'241'304
Parts aux excédents de l'entreprise interne PUBLICA en faveur des caisses de prévoyance	2'224'927	3'050'825
Caisses de prévoyance	5'640'758	7'292'129
Prime de risque encaissée au titre de la réassurance interne (brute)	7'909'257	6'920'868
Prime pour frais encaissée au titre de l'entreprise interne PUBLICA (brute)	22'525'312	22'864'296
Entreprise PUBLICA et réassurance de PUBLICA	30'434'570	29'785'164
Produits de prestations d'assurance	36'075'329	37'077'293
Primes de risque versées par les caisses de prévoyance au titre de la réassurance interne	- 7'909'257	- 6'920'868
Primes pour frais versées par les caisses de prévoyance au titre de l'entreprise interne PUBLICA	- 22'525'312	- 22'864'296
Versement complémentaire de primes pour frais provenant des provisions non techniques	- 337'198	- 11'133
Cotisations au fonds de garantie	- 4'933'772	- 3'525'943
Caisses de prévoyance	- 35'705'540	- 33'322'240
Remboursement des parts aux excédents de la réassurance de PUBLICA	- 3'415'831	- 4'241'304
Remboursement des parts aux excédents de l'entreprise PUBLICA	- 1'887'729	- 3'039'692
Entreprise PUBLICA et réassurance de PUBLICA	- 5'303'560	- 7'280'997
Charges d'assurance	- 41'009'100	- 40'603'236
Résultat net de l'activité d'assurance	- 1'500'352'709	- 1'559'813'072
Résultat net des liquidités	269'656	- 49'702
Résultat net des créances	476	0
Résultat net des engagements	- 749'213	- 1'447'030
Résultat net du marché monétaire	- 258'878	1'677'816
Résultat net des obligations Confédération	- 147'627'772	296'694'321
Résultat net des obligations en CHF hors Confédération	- 53'355'286	316'439'541
Résultat net des obligations d'Etat Pays industrialisés hors Suisse	- 113'469'527	404'502'889
Résultat net des obligations d'entreprise en monnaies étrangères	6'386'948	357'614'706
Résultat net des obligations d'Etat indexées sur l'inflation	0	- 17'783'639

Résultat net des obligations d'Etat Pays émergents	- 158'594'566	91'538'685
Résultat net des hypothèques Suisse	3'517'772	3'473'420
Résultat net des actions Suisse	269'764'830	162'693'603
Résultat net des actions Pays industrialisés hors Suisse	1'692'516'294	580'176'102
Résultat net des actions Pays émergents	- 139'642'405	281'757'413
Résultat net des matières premières	- 228'603'687	- 419'105'329
Résultat net des placements immobiliers Suisse	145'829'044	137'225'685
Frais de gestion de la fortune	- 77'272'950	- 83'225'974
Résultat net des placements	1'198'710'735	2'112'182'508
Constitution (-) / dissolution (+) de provisions non techniques	- 1'887'729	- 40'424'164
Autres frais	- 1'405'510	- 916'274
Autres produits	1'209'466	1'378'305
Administration générale	- 20'416'698	- 19'712'170
Marketing et publicité	- 68'493	- 36'919
Courtages	0	0
Organe de révision	- 265'590	- 243'716
Expert en matière de prévoyance professionnelle	- 191'842	- 207'292
Autorités de surveillance	- 128'688	- 109'300
Frais d'administration	- 21'071'312	- 20'309'397
Excédent des charges (-) / excédent des produits (+) avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	- 324'797'059	492'097'903
Constitution (-) / dissolution (+) de la réserve de fluctuation de valeur	315'340'850	- 482'042'547
Excédent des charges (-) / excédent des produits (+) des caisses de prévoyance	- 9'456'208	10'055'356
Excédent des charges (-) / excédent des produits (+) de la réassurance	0	0

Bilan

BILAN CONSOLIDÉ

2014 comparée à l'année précédente, en CHF

	31.12.2013	31.12.2014
Actif		
Liquidités	95'496'710	88'199'403
Créances	112'957'535	111'665'871
Marché monétaire	921'274'624	902'208'419
Obligations Confédération	3'311'852'153	3'388'180'570
Obligations en CHF hors Confédération	4'896'565'712	4'264'542'568
Obligations d'Etat Pays industrialisés hors Suisse	3'630'404'753	5'508'242'627
Obligations d'entreprise en monnaies étrangères	5'532'395'653	5'807'034'405
Obligations d'Etat indexées sur l'inflation	0	1'279'854'337
Obligations d'Etat Pays émergents	1'469'941'708	1'795'717'194
Hypothèques Suisse	177'593'503	174'157'435
Actions Suisse	1'228'404'017	1'222'926'830
Actions Pays industrialisés hors Suisse	7'238'977'923	6'382'965'626
Actions Pays émergents	3'134'254'827	3'032'771'754
Matières premières	1'788'097'956	1'188'474'928
Placements immobiliers Suisse	2'456'429'696	2'484'074'326
Placements	35'994'646'770	37'631'016'292
Capital d'exploitation	17'450'907	17'847'338
Compte de régularisation actif	2'254'526	3'050'825
Total Actif	36'014'352'203	37'651'914'455
Passif		
Prestations de libre passage et rentes	86'313'003	62'088'400
Autres dettes	6'586'889	6'237'232
Dettes de l'entreprise	17'450'907	17'847'338
Engagements	110'350'800	86'172'970
Compte de régularisation passif	938'869	489'923
Réserves de cotisations de l'employeur	19'972'254	25'647'907
Provisions non techniques	28'140'575	68'564'740
Capital de prévoyance assurés	13'392'097'320	13'806'207'593
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	18'733'185'931	18'632'492'099
Provisions techniques	2'320'079'731	3'130'654'593
Capital de prévoyance et provisions techniques	34'445'362'981	35'569'354'285
Réserve de fluctuation de valeur	1'419'642'081	1'901'684'628
Fonds libres / découvert des caisses de prévoyance	- 10'055'356	0
Situation en début de période	- 599'148	- 10'055'356
Excédent des charges (-) / excédent des produits (+)	- 9'456'208	10'055'356
Situation en fin de période	- 10'055'356	0
Fonds libres / découvert de la réassurance	0	0
Total Passif	36'014'352'203	37'651'914'455

Commencer sa vie professionnelle par un apprentissage chez PUBLICA!

Depuis 2007, PUBLICA forme des jeunes dans le domaine commercial. Nous avons interrogé à ce sujet Daniel Wyler et Christian Reusser, les deux responsables de la formation professionnelle chez PUBLICA.



Les apprentis de PUBLICA

En quoi la formation professionnelle de base proposée par PUBLICA est-elle spécifique?

Daniel Wyler: PUBLICA est l'une des plus grandes caisses de pension de Suisse et entre, avec ses quelque 130 salariés, dans la catégorie des entreprises de taille moyenne. Chez nous, les apprentis n'explorent pas seulement notre cœur de métier qui est la prévoyance, mais ils font aussi le tour de services aussi variés que les ressources humaines, la communication d'entreprise, la gestion des informations, l'informatique, l'asset management, la comptabilité, le controlling et la logistique. Nos apprentis apprécient beaucoup cette diversité de contenu qui leur permet, dans leur travail quotidien au sein de l'entreprise, de découvrir ce qui leur plaît le plus et d'identifier leurs points forts comme leurs faiblesses.

Christian Reusser: la taille de notre entreprise nous permet de former deux jeunes par année d'apprentissage dans la branche «Services et administration». Nous leur proposons une solide formation de base dans leur spé-

cialité, avec une large part consacrée à la pratique, et encourageons de manière ciblée les compétences méthodiques, sociales et personnelles. Pour y parvenir, nous utilisons divers outils de travail et organisons par ailleurs, à intervalles réguliers, des ateliers et des modules d'apprentissage en ligne. Les jeunes qui finissent leur apprentissage professionnel chez PUBLICA doivent être en mesure de commencer leur vie professionnelle dans les meilleures conditions, ce qui nous contraint nous aussi à posséder les compétences appropriées. Tous ceux qui, chez PUBLICA, sont impliqués dans la formation des apprentis suivent par conséquent régulièrement des cours de formation continue.

Quel est le candidat idéal pour relever le défi passionnant qu'offre une place d'apprentissage chez PUBLICA?

Daniel Wyler: un jeune qui montre qu'il a vraiment envie d'apprendre et de s'investir et qui a le sens des chiffres a de bons atouts pour viser une place d'apprentissage chez PUBLICA au sortir de sa scolarité. Le monde

de la prévoyance tourne en effet pour l'essentiel autour des chiffres. Mais dans cette branche, tout est aussi histoire de clientèle. Une bonne connaissance de l'allemand, tant à l'oral qu'à l'écrit, est donc également importante. Enfin, l'aisance dans les contacts et les bonnes manières sont, comme dans tout le secteur des services, indispensables à qui souhaite réussir dans une activité centrée sur le suivi de la clientèle.

En quoi consiste la collaboration avec l'école professionnelle?

Christian Reusser: l'Ecole d'économie et de formation des cadres de Berne ouvre les portes de ses salles de classe aux responsables de la formation professionnelle des entreprises formatrices et favorise ainsi l'échange d'expérience au sein de groupes. Nous saisissons ces opportunités pour nous faire une idée exacte de l'évolution scolaire de nos apprentis et nous entretenir avec les enseignants.

Et avec les parents?

Daniel Wyler: le contact avec les parents nous tient à cœur. Car leur soutien est une source de motivation supplémentaire pour les jeunes, afin qu'ils voient plus loin que la seule obtention de leur diplôme et terminent leur formation avec de bonnes notes et un bagage de connaissances et de savoir-faire qui leur servira durablement. Chez nous, chacun des apprentis mobilise tous nos efforts. Les parents doivent le savoir et nous apporter leur concours.

Où les anciens apprentis de PUBLICA ont-ils trouvé leur premier emploi?

Christian Reusser: la majorité de nos anciens apprentis a cherché et rapidement trouvé un emploi dans une autre caisse de pension. Un jeune qui a fini son apprentissage chez PUBLICA avec succès est bien perçu sur le marché de l'emploi. Certains de nos anciens apprentis ont, quant à eux, décidé de passer la maturité professionnelle. Ils sont donc retournés à l'école pendant une année pour obtenir ce diplôme avant d'entrer définitivement dans la vie active.

Plus
d'informations sur:
www.publica.ch > Qui
sommes-nous? > Travailler
pour PUBLICA > Places
d'apprentissage

Caisse de prévoyance de la Confédération: renouvellement total de l'organe paritaire au 1^{er} mai 2015



l'Unité Projets et méthode législatifs, Office fédéral de la justice

- **Freymond Christoph**, suppléant du chef de section, Office fédéral de la statistique
- **Grunder Jürg**, secrétaire d'association, Association du personnel de la Confédération
- **Löffel Markus**, chef de la section finances, Administration fédérale des douanes

Le 23 avril 2015, le Conseil fédéral a procédé à son tour à la nomination des représentants des employeurs. Il s'agit des personnes suivantes:

- **Badrutt Gian Andrea**, avocat, chef des services spécialisés du DFAE
- **Breval Eric R.**, licencié en sciences économiques, MBA, Managing Director du Fonds de compensation AVS
- **Sägesser Therese**, diplômée en gestion commerciale ESGC, responsable du service du personnel, Services du Parlement
- **Schmutz Thomas**, économiste d'entreprise ESCEA, Executive MBA, directeur suppléant, OFPER
- **Siegenthaler Marc**, économiste d'entreprise ESCEA, Executive MBA, chef du personnel, DDPS
- **Steffen Scheidl Bettina**, juriste, unité Législation, OFJ

Au niveau stratégique, chaque caisse de prévoyance est dirigée par un organe paritaire. Celui-ci est composé d'autant de représentants des employeurs que de représentants des employés. L'organe paritaire a pour tâches principales de choisir le plan de prévoyance et d'en aménager le contenu, de participer aux négociations contractuelles avec PUBLICA, de définir le taux d'intérêt servant à rémunérer les avoirs de vieillesse, de décider de l'utilisation des excédents ou de décréter des mesures d'assainissement si les fonds sont insuffisants. Un mandat dure quatre ans. La caisse de prévoyance regroupant l'ensemble du personnel de l'Administration fédérale est de loin la plus grande des caisses assurées auprès de PUBLICA puisqu'elle compte, à elle seule, plus des deux tiers des

personnes assurées chez PUBLICA. La dernière mandature de l'organe paritaire de la caisse de prévoyance de la Confédération devant s'achever le 30 avril 2015, des élections étaient donc nécessaires pour renouveler intégralement la composition de l'organe paritaire au 1^{er} mai 2015.

Le 11 mars 2015, l'Assemblée des délégués (circonscription électorale I) a élu les représentants des employés. Il s'agit des personnes suivantes:

- **Ackermann Paul**, vérificateur, Contrôle fédéral des finances
- **Cornuz Marcel**, expert en révision, Contrôle fédéral des finances
- **Cossali Sauvain Monique**, cheffe de

Etes-vous prêts pour votre départ en retraite?

Une bonne préparation peut s'avérer payante, notamment quand il s'agit de passer de la vie professionnelle à une retraite active. Si vous souhaitez savoir ce que des spécialistes ont à dire à ce sujet, nous vous recommandons de suivre le cours «Prêt pour la retraite».

Nouveau! Comme le départ en retraite a aussi une incidence sur la vie de famille ou en partenariat, les partenaires des per-

sonnes assurées chez PUBLICA sont cordialement invités à participer avec elles à ce cours.

Les dates des cours et les conditions de participation figurent sur notre site: www.publica.ch, sélectionner Votre prévoyance > Cours.

Les personnes assurées auprès de la caisse de prévoyance de la Confédération

sont priées de s'adresser à leur service du personnel.

Remarque: PUBLICA organise des cours pour les personnes assurées au sein des caisses de prévoyance suivantes: domaine des EPF, Swissmedic, IPI, ASR, IFFP, FIN-MA, IFSN, PUBLICA, MNS, METAS, organisations affiliées, DHS et Sillon Suisse SA.



Quand je serai
à la retraite...
Silvana Meier-Romano

Ces dernières années, il y a eu plusieurs départs à la retraite dans mon entourage. Pour moi, toutefois, la question n'était pas d'actualité et je me disais que j'avais encore quelques années avant cette nouvelle étape...

Du fait de mes activités chez PUBLICA, j'ai de nombreux contacts avec des clients qui sont déjà à la retraite ou sur le point de la prendre. J'aborde donc ce thème quotidiennement. Les années ont passé à toute vitesse et c'est désormais à ma propre retraite que je suis confrontée. Il m'a fallu me pencher sur la question. Ce faisant, je suis parvenue à la conclusion qu'il n'est jamais trop tôt pour s'intéresser à l'avoir de vieillesse que l'on détient dans sa caisse de pension. On peut commencer à effectuer des rachats ou à verser des cotisations d'épargne volontaires dès les premières années, pour peu que l'on ait la capacité et l'argent nécessaires pour le faire.

Silvana Meier-Romano

Spécialiste, Contact center, Caisse fédérale de pensions PUBLICA/Photographe

Madame Silvana Meier-Romano partira à la retraite à la fin du mois d'août 2015. Par son engagement, sa compétence et sa serviabilité, elle a été la carte de visite de notre entreprise pendant plus de neuf ans.

L'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de PUBLICA lui souhaite tout ce qu'il y a de meilleur pour cette nouvelle phase de son existence.

Ceux qui se constitueront un tel capital supplémentaire en profiteront l'heure de la retraite venue. Cependant, la plupart des jeunes ne s'intéressent pas à leur caisse de pension, car ils sont encore loin de l'âge de la retraite. Et pourtant, le temps passe si vite!

Mes parents m'ont toujours dit: «économise pendant que tu es encore jeune, tu t'en feras plus tard». A l'époque, cela me faisait sourire mais aujourd'hui je dois admettre qu'ils avaient raison. Une fois à la retraite, ma vie sera différente. De nombreuses questions me sont passées par la tête: aurai-je assez d'argent pour couvrir mes dépenses? Que ferai-je de mon temps libre? Etc., etc. ... Pour avoir des réponses à mes questions concernant mon budget, j'ai suivi l'un des cours que PUBLICA consacre aux aspects financiers de la retraite. Ce cours, s'il est suivi en temps voulu, est vraiment profitable parce qu'il permet de prendre suffisamment tôt des dispositions d'ordre financier. En ce qui me concerne, le passage à 60 ans a aussi fait émerger des questions plus psychologiques. A ce moment précis, le cours «Prêts pour la retraite» m'a beaucoup aidée. Même si le sujet m'est familier, j'ai appris beaucoup de choses à cette occasion et les discussions m'ont encouragée à réfléchir à la manière dont j'allais organiser cette nouvelle phase de mon existence. Des questions qui concernaient l'AVS ont également été abordées.

Aujourd'hui, alors que l'heure de la retraite va bientôt sonner, je suis très heureuse à l'idée de la prendre. Je me réjouis par avance d'avoir du temps pour mes projets de photographie. Comme j'aime beaucoup voyager, il me sera possible de rester plus longtemps dans les endroits que je visiterai, et c'est formidable! Je vais aussi apprécier de pouvoir passer plus de temps avec mes amis. Parfois, je me demande même si j'aurai assez de temps pour réaliser tout ce que j'ai prévu de faire...

i

PUBLICA à votre écoute pour vous conseiller

Pour toute question relative à vos rapports de prévoyance, veuillez vous adresser directement à votre conseiller ou à votre conseillère à la clientèle chez PUBLICA. Vous trouverez son adresse électronique et son numéro de téléphone tout en bas de votre certificat personnel ou sur www.publica.ch, à la rubrique «Votre prévoyance».

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi:

de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le vendredi:

de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Informations éditeur

Editeur

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Rédaction

Ursina Barandun

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

ursina.barandun@publica.ch

Texte et conception

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Klarkom AG, Berne

Création de la mise en page

phorbis communications AG, Bâle

Mise en page du numéro

VISCOM Kommunikation und Design AG, Berne

Crédit photographique

Gettyimages

Traduction

Florence Rivière (français)

Silena Bertolino (italien)

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Impression

Swissprinters AG, Zofingen

Tirage

76'500 ex. a / 23'000 ex. f / 5'200 ex. i

ISSN 2296-6617

Berne, mai 2015

Contact

Caisse fédérale de pensions PUBLICA

Eigerstrasse 57

Case postale

3000 Berne 23

Tél.: +41 (0)31 378 81 81

Fax: +41 (0)31 378 81 13

info@publica.ch

www.publica.ch

